

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 9 (1876)
Rubrik: Bulletin : Philosophie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais nous y marchons. Les *Prophètes* de M. Reuss contribueront à nous faire avancer dans cette direction. H. VUILLEUMIER.

Lausanne.

PHILOSOPHIE

DE L'AUTORITÉ OU LA PHILOSOPHIE DU PERSONNALISME ¹.

L'auteur se propose de rechercher le siège de l'autorité, spécialement de l'autorité en matière religieuse. Pour les uns elle réside dans l'église, pour les autres dans la Bible. Mais c'est là une vue erronée. L'église, dit-on, est infaillible, et cependant n'est-ce pas avec une raison faillible qu'il faut accepter ses enseignements? De même lorsque le missionnaire apporte l'Évangile aux païens, ne le leur présente-t-il pas pour qu'ils l'acceptent au moyen de leur raison? N'est-ce pas demander « à leur jugement limité et relatif d'accepter l'infini et l'absolu? » Le fait extérieur ne saurait donc être en lui-même une autorité. Cette autorité nous ne la trouverons pas davantage dans l'esprit, c'est-à-dire dans la raison ou dans l'opération mentale, mais uniquement dans la personnalité dont on invoque la raison dans le moi « qui n'est qu'une autre manière de nommer la conscience. » Tant qu'une chose paraît vraie à mon moi, c'est en vain qu'on essaiera de m'imposer la thèse contraire au nom de quelque autorité extérieure que ce soit. La valeur normative que j'accorderai dès lors à la Bible ne proviendra pas de telle parole de celle-ci, mais du fait qu'elle répond aux aspirations de mon moi, qu'elle satisfait les besoins de ma conscience. Cette autorité suprême du moi, l'auteur en indique les conséquences dans le domaine de l'art, auquel est laissée la création de l'idéal de chaque époque, et dans le domaine politique, où le droit des minorités doit être respecté par les majorités.

D. P.

REVUES

THEOLOGISCHE STUDIEN UND KRITIKEN.

Directeurs : MM. Riehm et Köstlin, à Halle. — *Année 1876.*

Première livraison.

KÖSTLIN. Les preuves de l'existence de Dieu. (2^e article.)

ROTERMUND. D'Ephraïm à Golgatha.

¹ *De l'autorité ou la philosophie du personalisme*, par Dwight H. Olmstead. Broch. de 34 pag. in-8. 1874.